

# L'adjoint au maire Jean-Paul Misler démissionne

**Sainte-Luce-sur-Loire** — Se sentant « mis au placard » Jean-Paul Misler, adjoint aux activités économiques et commerciales locales, vient d'annoncer sa démission au maire, Jean-Guy Alix.

L'équipe municipale de Sainte-Luce-sur-Loire se délite petit à petit. Après Jean-Michel Lefeuvre, fin 2017, c'est maintenant au tour de Jean-Paul Misler de démissionner de son poste d'adjoint au maire, en charge des activités économiques et commerciales locales. L'élu a annoncé sa démission au maire, Jean-Guy Alix, hier.

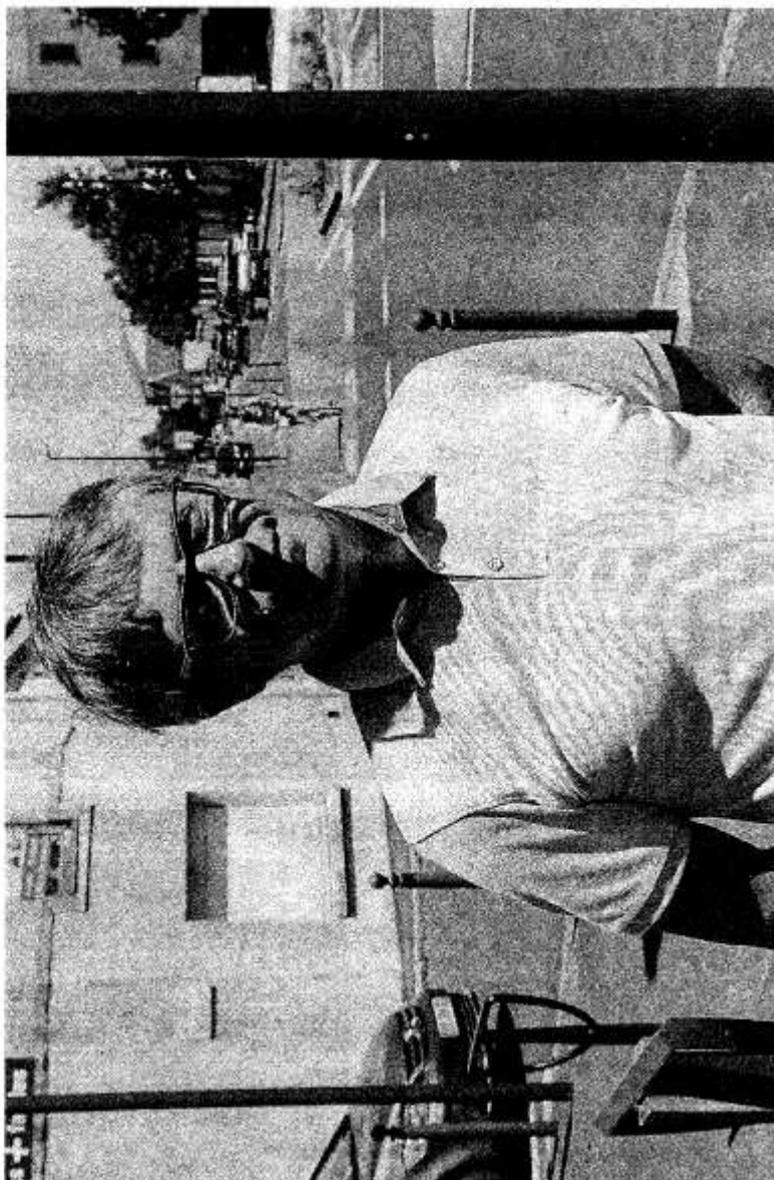
Grâce à son poste d'adjoint, Jean-Paul Misler était, depuis le début du mandat, à la tête d'un service avec une unique employée en charge de l'activité économique. « Mais, depuis le début de l'année, je n'ai plus per-  
sonne. Et on me dit qu'il n'y a pas de budget ; donc je n'ai plus rien pour travailler... », s'indigne l'élu. Il estime ainsi ne plus être en mesure de répondre aux attentes des Lucéens.

## Reprendre une liberté de parole et d'action

Sa relation avec le maire s'est également détériorée. « L'année dernière, il nous a expliqué qu'il allait repartir pour un prochain mandat. Il a donc demandé à faire une liste. » Sans jamais contacter Jean-Paul Misler.

Il met également en cause « la conception de la démocratie communale » de Jean-Guy Alix. « Le maire travaille avec son cabinet et on ne donne au bureau municipal, plus aucune information », s'étonne-t-il. Le bureau municipal ne se réunit d'ailleurs plus que tous les quinze jours, depuis six mois, alors qu'il se réunissait de manière hebdomadaire, auparavant.

Ces différents éléments viennent s'ajouter au retrait de certaines délé-



Jean-Paul Misler se plaint de ne plus avoir personne au service des activités économiques et commerciales. « Et on me dit qu'il n'y a pas de budget ; donc je n'ai plus rien pour travailler... »

1. CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

gations à plusieurs élus. « Tous ces élus ayant eu le tort d'avoir manifesté des opinions divergentes de celles du maire », précise Jean-Paul Misler.

« Comme dans un placard »

« Je me sens un peu comme dans un placard. C'est pourtant le maire qui est venu me chercher, quand

conseiller municipal appartenant au Modem.

Jean-Paul Misler ne nourrit cependant « pas de regrets », tirant un bilan positif de cette expérience.

L'ambiance risque donc d'être quelque peu tendue au conseil municipal de demain soir.

Valentin NICOLAS.

## Un maire « très surpris » par cette démission

Jean-Guy Alix, le maire de Sainte-Luce-sur-Loire, a tenu à réagir à la démission de Jean-Paul Mislier qu'il trouve « très dommage ».

Il s'est également dit « très étonné » des raisons invoquées par le désormais ancien adjoint aux activités économiques et commerciales locales.

Concernant la diminution des responsabilités du bureau municipal, l'édile explique que « c'est un peu vrai, comme les dossiers majeurs sont derrière nous », et que c'est donc le rôle de du cabinet municipal « d'initier des idées nouvelles avant de les aborder avec le bureau municipal ».

« D'autres chats à fouetter »

« Mais ce n'est pas un cabinet noir, c'est un cabinet élargi ! », précise le maire. Ce n'est pas à mon âge que l'on commence une carrière d'auto-crate ou de dictateur. »

Sur ses ambitions pour un futur mandat, il réfute, en précisant qu'il compte tout de même demander ce soir au sein de sa majorité, « ceux qui sont prêts à continuer l'aventure » à ses côtés. Il insiste également sur le fait que Jean-Paul Mislier disposait d'une équipe de trois personnes.

Le maire ne compte en tout cas pas se laisser bouleverser par cette



Jean-Guy Alix exprime son point de vue sur la grève de ses agents. |

CREDIT PHOTO.

démission. « Je le remercie pour tout ce qu'il a fait, même si tout cela se finit de manière un peu bizarre. J'ai 35 millions d'euros d'équipement à gérer dans la commune et donc d'autres chats à fouetter que ces billes. »

V. N.